

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	34-35 (1946-1947)
<b>Heft:</b>	4-5
<b>Artikel:</b>	Jean-Jacques Rousseau et la Suisse romande au XVIII <sup>e</sup> siècle
<b>Autor:</b>	Perrochon, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817806">https://doi.org/10.5169/seals-817806</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

XXXIV/XXXV<sup>me</sup> Année

N° 4-5

1946/1947



## JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LA SUISSE ROMANDE AU XVIII<sup>me</sup><sup>1</sup>,

par HENRI PERROCHON

Certes, les rapports de Rousseau et de Fribourg sont ténus: un court séjour. M. Jean d'Amman en a narré exquiemment les péripéties dont les *Confessions* ont donné une version embellie<sup>2</sup>. Plus que l'influence que Fribourg put exercer sur l'illustre errant, en lui présentant l'image d'une cité aux mœurs patriarcales et à l'accueil aimable, il convient de ne pas oublier qu'à Fribourg, Pierre-Maurice Masson prépara ses remarquables travaux sur le philosophe de Genève. Dans ce Fribourg dont il aimait l'atmosphère studieuse, Masson élabora patiemment les trois volumes de la *Religion de Jean-Jacques Rousseau*, dont il corrigeait les épreuves dans les tranchées, et qui parut peu après sa mort brutale, en 1916. Déjà en 1913, dans la Collection des publications de l'Université de Fribourg avait paru sa monumentale édition critique de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, vrai modèle de méthode précise et sûre, et d'érudition intelligente et conscientieuse.

<sup>1</sup> Communication présentée à la séance de la Société d'histoire du 26 avril 1947.

<sup>2</sup> *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* 1926, p. 146 (Réd.).

On ne peut nier que par plusieurs de ses tendances, Rousseau soit un représentant de l'esprit romand et que son influence soit exercée sur ses compatriotes de différentes manières. Même en limitant l'étude des relations de Rousseau et de la Suisse française, au XVIII<sup>e</sup> il est impossible d'en présenter un tableau complet dans le cadre d'une communication. La bibliographie seule pourrait fournir l'objet d'un travail: du livre de Gaspard Valette sur *Rousseau genevois* qui ramène tout Rousseau ou à peu près à sa ville natale, à celui de John Spink, établissant les rapports des idées politiques et religieuses de Rousseau avec la Genève de son temps, en passant par tant de volumes, où Edouard Rod, Alexis François, Charly Guyot, William Cuendet, Pierre-Maurice Masson ou Henri Guillemin ont présenté l'un ou l'autre des aspects du problème.

Ne nous attardons pas à ce que Rousseau dut à sa patrie. Valette et Schinz, Gaberel, Roger, Amiel, Sayoux, Marc Monnier, Charles Borgeaud, Seippel, Sainte-Beuve et Veuillot l'ont établi. Ne rappelons que pour mémoire les premiers arrêts de sa jeunesse vagabonde. Fribourg, en compagnie de M<sup>me</sup> Merceret, chez l'organiste qui ne le retint point, le dîner terminé, ne pouvant prévoir que, plus tard, son hôte regretterait de ne pas s'être fixé et marié sur les bords de la Sarine. Lausanne et le trop fameux concert; les pérégrinations dans les montagnes neuchâteloises, inspiratrices de pages enthousiastes; « Que n'est-il demeuré là-bas », dira Métastase; Boudry et l'archimandrite; Neuchâtel et les leçons de musique: tout cela n'a guère laissé de traces chez nous et les premières années genevoises seulement ont exercé leur emprise sur Jean-Jacques, une emprise qui est devenue ensuite obsession, lorsque, idéalisés par la distance, les souvenirs d'une jeunesse misérable, mais heureuse parce qu'elle était la jeunesse, se présentaient en foule à son imagination.

A son enfance et à son adolescence romandes, Rousseau dut quelques-unes de ses idées, des sentiments qui ont inspiré une partie de son œuvre, qui sont à la base de ses conceptions morales et esthétiques, et qui, parés de la magie de son style, ont exercé une indéniable influence chez nous. Et si cette influence fut profonde, c'est parce que son œuvre n'apparaissait point comme étrangère, mais qu'on y retrouvait l'écho, plus même, le développement

d'une conception et de sensations autochtones, parce qu'elle rendait sensible aux lecteurs romands des préoccupations et des visions de toujours, parce qu'elle traduisait leurs sentiments intimes avec un art et une passion qu'à eux seuls ils n'auraient point imaginés.

Rousseau, citoyen de Genève, la Savoie et Paris l'ont complété, et sa forme littéraire, son éloquence sont bien françaises, mais son âme a gardé l'empreinte de la discipline calviniste et républicaine. Sa nature sensible et nerveuse s'y était pénétrée d'un patriotisme ombrageux, frondeur et jaloux de ses droits. Plébéien genevois, admirateur d'une cité idéalisée parfois et dont l'image se mêle à celle de Sparte ou de la Rome de Plutarque, Rousseau l'est dans sa *Lettre sur les spectacles* contre ce Voltaire, introducteur dans sa ville de mœurs étrangères, dans le *Contrat social*, où la constitution et le gouvernement genevois sont exaltés jusqu'à se muer en une religion civile, dont l'origine est bien dans cet entremêlement du spirituel et du temporel, dans la confusion de la qualité de citoyen et de protestant. Rien ne montre mieux combien lui paraissait admirable l'Etat genevois que la dédicace en 1754 du *Discours sur l'inégalité à la République de Genève* en des termes qui célèbrent une cité idyllique et irréelle. Il faudra les attaques, les désordres, la condamnation de l'*Emile*, pour que le citoyen commence à distinguer entre l'idéal et la réalité, la cité déchirée et la cité réorganisée selon son cœur, et ses concitoyens du portrait qu'il s'en était fait. Cela même ne l'a pas détaché de son pays. Avant sa condamnation il avait cru que les institutions genevoises s'accordaient avec ses principes ; après, il a cru que ces mêmes institutions *devraient* s'accorder avec ses principes.

Citoyen de Genève, ce titre résume toutes ses fiertés, toutes ses prédispositions et tous ses rêves, le meilleur de lui-même ; il explique aussi certaines de ses lacunes. Car à part le court et triomphal séjour, où il reprit sa nationalité genevoise, Rousseau n'a pas vécu de la vie de Genève ; de là les chimères de son idéologie : une Genève idéale, et idéale selon son désir. La réalité lui est demeurée étrangère et la patrie lui a manqué comme le foyer. Et si grand était son attachement au système que son imagination avait forgé, que, quand il vit que Genève ne correspondait pas à l'image qu'il s'en était faite et qu'il avait décrite, il n'abandonna point cette image

comme chimérique: s'était à Genève à revenir au tableau qu'il avait imaginé.

Citoyen de Genève, il le fut encore par son sentiment religieux, qui survit aux aventures de sa vie décousue: sa préférence pour la Bible, librement interprétée, son respect des choses saintes même de celles en quoi il ne croit plus. Dieu, la conscience, la terreur du péché ont hanté son génie jusque dans le délire d'orgueil, où il se proclamait, pour faire taire le remords, le meilleur des fils des hommes. C'est la religion de Genève, adoucie par Turrettini, embrasée par le sentiment de Marie Huber: la religion prouvée par le sens interne du Vicaire savoyard.

Plébéien genevois, Rousseau le demeura enfin par ses goûts: promenades dans la campagne, orgueil de la profession manuelle, qui seule assure l'indépendance, par son désir d'une vie frugale, qu'il ne faudrait pas d'ailleurs s'imaginer trop spartiate, comme le prouvent certains menus de Môtiers qui étonnaient les hôtes par leur diversité, et tant de gigots de moutons nourris de thym et de serpolet et d'un fumet admirable, de truites saumonées, de cailles rôties à point, comme, au dire d'un Parisien, aucune table de sa ville ne lui en avait offert. Et enfin sa défiance envers quiconque voulait, en le protégeant, prendre sur lui la moindre emprise.

Genève, c'était aussi la nature proche et le lac et les montagnes, les premières impressions de ses vagabondages. Ce n'est pas par hasard qu'en 1756, à l'Ermitage, il situait sa *Nouvelle Héloïse* dans le cadre lémanique. Pourquoi n'avait-il pas choisi pour cela l'admirable forêt de Montmorency, où il venait alors de retrouver avec ivresse la solitude agreste, loin du monde superficiel, et la présence adorée de M<sup>me</sup> d'Houdetot ? Il avait hésité. Il avait pensé à d'autres paysages. « Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convînt, je passai en revue les plus beaux lieux que j'eusse vu dans mes voyages. Mais je ne trouvai point de bocage assez frais, point de pays assez touchant à mon gré... Mon imagination voulait quelque lieu réel qui pût lui servir de point d'appui, me faire illusion sur la réalité des habitants que j'y voulais mettre. Je songeais longtemps aux Iles Borromées, dont l'aspect délicieux m'avait transporté, mais j'y trouvais trop d'ornement et d'art pour mes personnages ». Et alors il choisit le pays romand, ses campagnes à

mi-côte, ses monts, parce qu'il convenait à ses héros, parce que surtout il l'aimait plus que tout autre, avec son lac « autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer » et la rive jusqu'à Meillerie, et ce Vevey pour lequel à l'auberge de la Clef il avait été pris d'un amour « qui m'a suivi partout ». Il avait revu la petite ville, claire et rieuse, quand en 1754 il avait fait en barque le tour du Léman avec les de Luc, et les transports de Saint-Preux ce sont les siens, qui se renouvellent dans les *Confessions*: « Toutes les fois que j'approche du Pays de Vaud, j'éprouve une impression composée du souvenir de M<sup>me</sup> de Warrens qui y est née, de son père qui y vivait, de M<sup>le</sup> de Vulson qui eut les premices de mon cœur, de plusieurs voyages de plaisir que j'y fis dans mon enfance, et ce me semble de quelqu'autre cause encore plus secrète et plus forte que tout sela. Quand l'ardent désir d'une vie heureuse et douce qui me fuit, vient enflammer mon imagination, c'est toujours au Pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger, au bord de ce lac, et non pas d'un autre ». Voilà pourquoi le bosquet de Julie s'élève sur la propriété des parents de M<sup>me</sup> de Warens, que Julie elle-même a plus d'un trait d'elle. que Wolmar rappelle son mari Sébastien de Loys, voilà surtout pourquoi la description des lieux est fidèle, comme les locutions locales, la peinture des travaux et des coutumes, la juste silhouette des personnages. Et la *Nouvelle Héloïse*, c'est toute la Suisse romande. Grandson où Saint-Preux possède une petite maison, Bex et ses salines, les chalets de l'Alliaz, Chillon où le baillis courtois invite ses amis à des parties de cave, Yverdon qui fournit à Julie un prétendant plein d'assurance, Vuillerens et son seigneur généreux. Vendanges où l'on transforme les vins de Lavaux en vins d'Espagne ou de Sicile par d'ingénieuses recettes, hospitalité campagnarde, femmes aux coiffes noires et aux robes si élevées par derrière qu'elles en paraissent bossues.

Comme le *Contrat social* et la *Lettre sur les spectacles* présentent une Genève idéale, la *Nouvelle Héloïse* apporte le tableau, dans un cadre vaudois, d'une vie patriarcale et de la félicité primitive. Le secret du bonheur est dans la maison de Clarens ; simple, confortable, des meubles communs, pas de luxe, l'utile remplace l'agréable, pas de billard, mais un pressoir, pas de paons criards, mais une basse-

cour, pas de parterres, mais un potager avec des espaliers et des mûriers, et le long de l'avenue de beaux noyers. Wolmar n'afferme pas ses terres, il les cultive avec l'aide de domestiques bien traités. Un seul plaisir: la danse, qui est hygiénique, sous le regard de la maîtresse de maison. Vie laborieuse, aisée, idylle romande opposée à la vie des Parisiens, agitée, fiévreuse et inutile. Peinture idéalisée dont on eût vainement cherché le modèle exact, pas plus qu'on eût trouvé Wolmar, Julie, Claire ou Saint-Preux en chair et en os parmi les habitants de Lavaux.

Ces douceurs de la campagne s'associent aux états d'âmes, les créent, les baignent d'une atmosphère qui les anime et les entoure: mélancolie, satisfaction du travail quotidien, amour paisible, exemption de peines plus que plaisirs nombreux. Dans les crises douloureuses de la passion, pour les âmes inquiètes et orageuses, cela ne suffit pas. Il faut la montagne et l'Alpe, les rochers de Meillerie et le Valais, des torrents bruyants, l'ombre des noirs sapins. Non pas les hauts sommets inaccessibles, que l'on contemple de loin colorés aux rayons de l'Alpenglühn, mais leur approche: les gorges du Trient, la cascade de Salanfe, la montée à Salvan mêlée de culture humaine, des fruits dans la terre éboulée, des champs dans les précipices, une atmosphère nouvelle, une volupté tranquille, qui n'a rien de sensuel, un air qui pourrait être un remède de la médecine et de la morale, quelque chose de magique qui ravit l'âme et les sens: on oublie tout, on s'oublie soi-même.

La *Nouvelle Héloïse*, c'est toute une poésie romande, agreste et montagnarde. Rousseau a vécu par le cœur ce qui avait charmé son regard. Dans ses peintures on sent plus qu'un artiste habile, l'enfant du pays, qui pousse l'indulgence jusqu'à excuser des travers trop réels par d'ingénieux paradoxes, ainsi à propos du goût de boire, il déclare: «les gens faux sont sobres».

Une Genève idéale, un Pays de Vaud idyllique, un Fribourg peuplé de bonnes gens, un Valais de nature, des montagnes neuchâtelaises aux habitants vertueux et intelligents. Quelques ombres: des Genevois amis du Corrupteur, des mondains de Lausanne, des Neuchâtelois qui s'éloignant de la nature tombent dans la prétention, sont façonniers se croyant polis. «Il n'y a que les Chinois au monde qui puissent l'emporter sur eux à faire des compliments.

La politesse française est de mettre les gens à l'aise et de s'y mettre aussi; la politesse neuchâteloise est de gêner et soi-même et les autres. »

Cette esquisse rapide et fort incomplète du Rousseau citoyen de Genève et poète du pays romand ne sera peut-être pas inutile pour nous aider à comprendre la portée de son influence chez nous et ses limites.

Influence profonde mais qui se confond souvent avec d'autres, et par là difficile à saisir en ses variations et ses nuances. Influence qui s'exerça dans des domaines divers, aussi bien politique que philosophique et pédagogique, esthétique que morale, et point partout avec la même intensité, d'autant plus que suivant les lieux l'accueil ou l'opposition furent différents. Pour avoir une vue quelque peu précise de cette influence, il convient d'en passer en revue les aspects.

\* \* \*

Influence politique d'abord. Ici distinguons l'influence que Rousseau exerça à Genève et celle qu'il exerça par Genève et son œuvre. Même à Genève son influence ne fut pas une.

Le *Contrat social* et surtout les *Lettres de la montagne* eurent leur part dans la polémique et les troubles dont Genève fut riche au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le *Contrat social* ne fut pas condamné par le Petit Conseil en même temps que l'*Emile* pour ses théories spéculatives. La conception du contrat à termes variables et qui devient un principe fondamental sur lequel les sociétés sont fondées en fait était certes une doctrine nouvelle et très différente de celle qu'enseignait Bur-lamaqui. Mais ce n'est point elle qui a inquiété le patriciat genevois, c'est l'idée de la souveraineté identifiée avec la volonté générale de la communauté, la notion des lois considérées comme l'expression de la volonté du peuple, et par là pouvant être modifiées par le peuple. C'était le sentiment des bourgeois de Genève et non du parti gouvernemental, pour qui les lois étaient des traités immuables ou des règles de jurisprudence, que le consentement des divers ordres pouvait seul changer. Les idées sur le gouvernement et sa nature étaient aussi celles des bourgeois genevois, telles qu'ils les avaient

affirmées au début du siècle et telles que l'édit de pacification les avait expressément niées: l'acte par lequel un peuple se soumet à ses chefs n'est pas un contrat mais une commission, que le peuple peut limiter, modifier, reprendre quand il lui plaît. Les dépositaires de la puissance exécutive, proclame Rousseau, ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers; il peut les établir, les destituer quand il lui plaît. Et pour empêcher les usurpations des magistrats, il préconisait ces conseils généraux qu'on avait tenté d'établir en 1707 et que les édits de 1712 avaient proscrits.

Les idées du *Contrat social* étaient celles qui existaient dans ces cercles où l'on parlait politique et qui suscitaient la méfiance gouvernementale, ces cercles dont Rousseau avait dans la *Lettre à D'Alembert* parlé avec éloge. C'étaient les principes des libéraux et de Micheli du Crest, que la Médiation de 1738 avait déclarés séditions et tendant à l'anarchie. Sans doute, à lire attentivement le *Contrat*, on trouve des considérations qui atténuent les principes, mais le procureur général de la République n'en n'avait point eu le temps de le découvrir. Un simple coup d'œil lui avait suffi pour trouver dans le livre le caractère dangereux d'un ouvrage visant à renverser tous les gouvernements, et à attaquer les droits sur lesquels le pouvoir du patriciat reposait. Aux gouvernants de Genève le *Contrat* apparut fait pour eux et contre eux.

Et Tronchin dans ses *Lettres de la campagne*, habiles et mesurées, justifia l'arrêt du Petit Conseil désireux de sauver une constitution que Rousseau voulait livrer aux caprices de la multitude. Tout le monde ne fut pas de son avis. Si beaucoup de bourgeois se ralliaient alors aux négatifs et si le parti des représentants diminua en nombre, plusieurs continuaient la lutte et devaient trouver dans les *Lettres écrites de la montagne* un appui et un arsenal d'arguments. Certes Rousseau, pris entre sa crainte d'une guerre civile et sa passion de la liberté, n'y présentait aucune solution, et aux appels révolutionnaires se mêlaient des supplications aux bourgeois de ne pas recourir à la force, mais par lui-même le traité était le plus propre à exciter les esprits.

Les *Lettres de la montagne* ôtèrent au Petit Conseil la confiance de la bourgeoisie. Elles ne provoquèrent pas la Révolution. Les bourgeois étaient trop esclaves de la légalité pour pousser leurs

principes à des conclusions logiques ; elles produisirent simplement l'anarchie. Le gouvernement du patriciat était fondé sur la confiance publique ; ayant perdu cette confiance, le Conseil était réduit à l'impuissance. A la première apparition du livre, ce fut un silence complet : les bourgeois se turent épouvantés à la pensée qu'on eût osé crier si haut leur vérité ; le Conseil ne condamna pas l'ouvrage, il ne put que protester de son intégrité, de sa vertu.

Mais dans les correspondances particulières se trahit la joie des uns et la rage des autres. « J'ai lu votre livre, s'exclame Moulton, ce sont les gémissements d'un héros ; ils ont brisé mon âme. » — « il est sans réplique », dit un autre. Et du côté des négatifs, Rousseau est plus que jamais l'incendiaire, un démon plus démon que les démons, selon le mot du Dr Tronchin, — un scélérat qui cache sa face catilinaire sous un masque de vertu, — un fou, s'écria Charles Bonnet.

Ce silence ne dura pas longtemps, bientôt ce furent les polémiques et des troubles. Mais Jean-Jacques avait renoncé à sa qualité de citoyen de Genève et rompu avec sa ville. Si d'Ivernois le tenait au courant minutieusement de tout ce qui se passait et décidait à Genève, s'il pensait encore à sa ville et au triomphe des idées démocratiques, il ne se mêlait plus au débat. D'autres le faisaient pour lui, reprenant tous ses arguments, moins les théories du *Contrat* que les attaques des *Lettres*, s'élevant contre le despotisme de l'aristocratie, le luxe et la richesse des patriciens. En 1768 l'ordre se rétablit et les représentants se consolèrent par l'accroissement de leur droit de ne pouvoir demander la réhabilitation de Rousseau, car cette demande aurait été le signal de nouvelles luttes.

Ce mouvement qui agita Genève de 1764 à 1768 est d'une importance capitale. Ce fut la première secousse démocratique de l'Europe. Par la seule magie du nom de Rousseau la lutte des partis genevois, jusqu'alors semblable à tant d'autres, brisa le cadre étroit de la politique locale pour s'élever d'emblée au choix de deux conceptions politiques : le pouvoir restreint et la souveraineté populaire. L'opposition genevoise avait trouvé son théoricien.

Et non seulement l'opposition genevoise, mais l'idée révolutionnaire suisse. Dierauer, dans son *Histoire de la Confédération suisse*, et G. de Reynold, dans *Bodmer et l'Ecole suisse*, l'ont montré avec

une surabondance de preuves indiscutables. Dans tous les mouvements qui agitèrent l'Helvétie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on retrouve son influence. Le *Contrat social* fut la lueur annonciatrice de la Révolution qui s'opérait dans les idées politiques. Bodmer, puis Breitinger, Iselin, Sulzer, Usteri subirent son emprise. La vie de Rousseau, son attitude, ses théories firent de ces hommes, grands bourgeois de haute culture, des indépendants, des individualistes, des initiateurs de l'idée nationale, conservateurs à certains égards, par leur souci de régénérer le pays en préconisant un retour aux anciennes traditions, mais qui devinrent des démocrates fougueux et s'oposèrent violemment aux gouvernements aristocratiques de leurs villes. Ces hommes, gagnés par le rousseauisme à la Révolution, virent le salut du pays dans des réformes sérieuses et leur esprit s'apparente à celui de certains révolutionnaires français tout en s'en distinguant. Les Suisses ne comprirent pas et n'interprétèrent pas *Le Contrat social* comme les Français. Si les uns adoptèrent tout du maître, d'autres, tel Iselin, formulèrent des réserves, certains, devant les excès de la révolte française, se détachèrent, comme Muller ou Zimmermann, du Genevois.

Ce qui caractérise l'attitude des Suisses vis-à-vis de Rousseau, c'est une intelligence pratique, un bon sens grâce auquel ils échappèrent aux exagérations et aux utopies et cherchèrent sans craindre les petits moyens, des réalisations modestes, concrètes, utiles, possibles. Et ce n'est pas le moindre paradoxe d'une influence qui en compte beaucoup, que celui-ci: l'influence politique de Rousseau chez nous fut à la fois révolutionnaire et conservatrice, et Jean-Jacques en devenant l'un des créateurs de l'helvétisme, le fut de cet esprit suisse si puissant à la fin du siècle, qui, pour un temps, réalisa l'unité et assura la continuité, opéra presque le salut de notre patrie aux heures de la tourmente et des empiètements étrangers.

(A suivre)

---